

L'enseignement du Droit et les moyens de le dire...

Olivier Lutun est le nouveau doyen de la faculté de Droit de Valenciennes depuis le 29 avril 2015. Plus qu'une transmission de témoin, cela constitue un tournant vers la recherche de nouvelles ressources financières car la baisse des dotations de l'Etat frappe également l'enseignement supérieur.

Olivier Lutun est du cru, étudiant à la faculté de Valenciennes, il est titulaire-enseignant et peu à peu s'est impliqué dans la vie de la faculté. De facto, cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité : "*Je suis resté 10 ans vice-doyen, sous la présidence d'Alexandre Bonduelle, avec notamment la responsabilité de la filière apprentissage depuis 2005*", déclare le nouveau doyen.

Un choix logique, presque une communauté de destin face à l'obligation de trouver de nouvelles ressources budgétaires afin de conserver une équipe pédagogique de qualité, soit 40 titulaires enseignants et 120 vacataires (avocat, notaire etc.)



Faculté spécialisée

A l'ombre de la puissante Fac de Droit de Lille, celle de Valenciennes s'est développée avec le temps pour devenir aujourd'hui un site reconnu pour ses différentes filières. Certes, le développement d'autres structures comme dans l'Artois a diminué le nombre d'étudiants à Valenciennes ; néanmoins, le site de Valenciennes, c'est 1 200 étudiants à travers des filières classiques, Master en 5 ans (3 ans de licence et 2 ans pour le Master) mais également des filières courtes comme le DUST avec la licence en 3 ans.

Nouveauté de taille pour la rentrée 2015 : "*Elle verra l'émergence d'un nouveau Master AES (Administration Economique et Sociale) avec des possibilités de passerelle, chaque année, entre la licence de Droit et la licence AES*", explique le nouveau doyen. Un nouveau Master AES mais également la poursuite de la très tendance filière ESS (Economie Sociale et Solidaire), en 3 ans. Chaque entreprise en 2015 doit entreprendre sa démarche ESS et des métiers sont à la clé.

Les obligations de " moyens "

La ligne d'horizon budgétaire constitue l'autre défi du nouveau doyen, il faut trouver de nouveaux moyens financiers. En effet, la baisse de la dotation globale à l'UVHC se répercute, par capillarité, sur l'enveloppe versée par la gestion centrale à la section Droit. "*Par exemple, pour l'année 2015-2016, le poste de Patrick Loquet (nouveau retraité) est gelé*", précise Olivier Lutun.

Presque inéluctable, il faut chercher ailleurs de nouvelles ressources. L'apprentissage est une ouverture importante par le retour de la taxe dédiée. "*C'est un enjeu financier pour cette faculté. Nous avons besoin de ressources propres*", déclare sans fard le doyen. A cette fin, certains Master sont très identifiés par les sociétés comme celui du Master " Contrat Public. "*En effet, les grandes entreprises, les collectivités... ont besoin de compétences dans la gestion et le traitement des contrats publics etc.*", ajoute le doyen. Pour coller plus encore à ce territoire, un Master " Droit des Affaires et des Transports " sera en place en septembre 2015. C'est un appel du pied à l'apprentissage, trop méconnu en France, et notamment aux partenaires récurrents de la faculté de Droit comme Alstöm, Auchan, SNCF...

Un nouveau paramètre intervient dans le champ de la formation à travers l'apparition du CPF (Compte Personnel de Formation). Ce dernier devrait remporter un vif succès auprès des salariés contrairement à l'ancien DIF (Droit Individuel à la Formation) quasiment fantomatique dans son utilisation. "*C'est un gisement énorme, je prépare un catalogue de formation à cet effet*", ajoute le doyen.

Autre facteur corollaire pour le volet financier, car l'enveloppe dépend du nombre d'étudiants, le nouvel homme

fort du Droit vise une meilleure réussite en 1ère année. " *Je voudrais réduire l'échec en 1ère année (taux de réussite 10 à 15%). Pour y arriver, nous allons mettre en place un système de détection des étudiants presque perdus dès le mois de septembre*", précise-t-il. La problématique n'est pas la qualité de l'enseignement en lycée mais le fait que leur travail n'est plus programmé. " *Le danger de la faculté, c'est la découverte de l'autonomie. Il faut détecter très rapidement les étudiants n'ayant pas de méthode de travail* ", précise Olivier Lutun. Autre objectif de ce contrat " moral " d'objectif, la réactivation de l'association " Juris Club ". *Il faut créer plus de liens entre l'étudiant et cette association* ", commente le doyen.

Enfin, dans un monde numérique, l'enseignement du Droit a changé radicalement. Chaque étudiant a accès à toutes les revues juridiques de la Fac gratuitement. De plus, il peut consulter tous les ouvrages de la BU en ligne. Aujourd'hui, un étudiant en Droit peut travailler chez lui hors cours magistraux.

Cette addition de défis pédagogiques et budgétaires constitue le fil rouge de la profession de foi du nouveau doyen. C'est le prix afin de maintenir un enseignement accessible, par tous et pour tous, tout en conservant un objectif d'excellence autour de spécialités reconnues.

Daniel Carlier